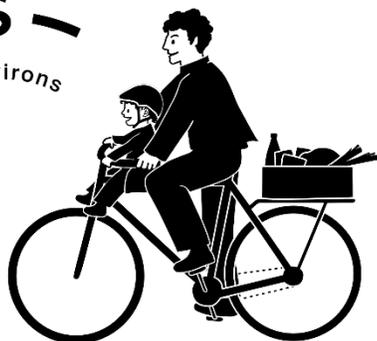


# Commission Voirie



Colmar

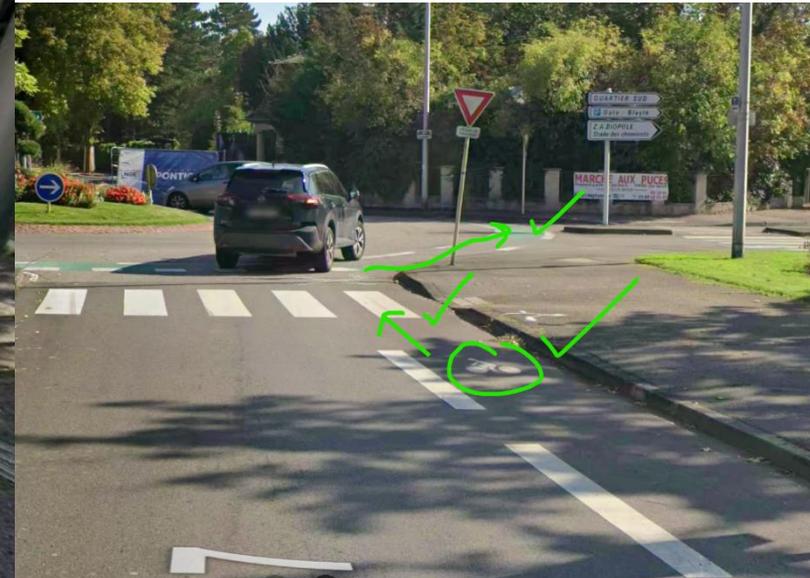
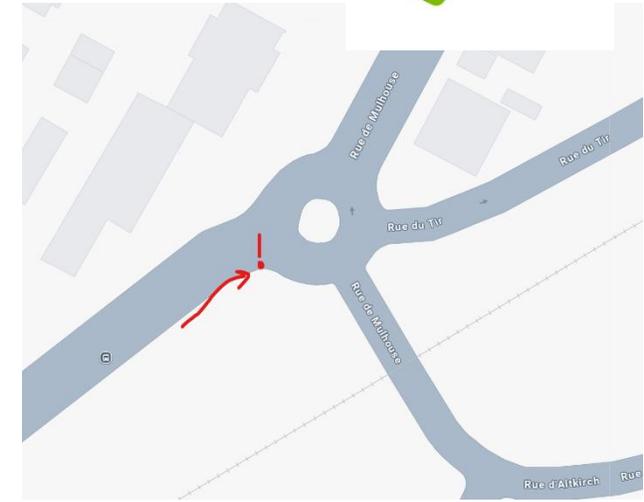
CADRES  
Colmar et environs



# Ordre du Jour du 14 octobre 2025

- Les améliorations
  - Rond-point rue légion étrangère\_tir\_mulhouse
  - Le projet de passerelle de l'III
  - Vélorue : rue des Ancêtres
  - Traversée : rue Golbery => rue Roesselman
- Les attentes
  - Vélorues
  - Entrée Sud route d'herlissheim\_biopole
  - Verbalisation route de Sélestat
  - Rue de la Cavalerie
  - Entrée Sud route de Bâle
- Les projets à venir

# Rond-point rue légion étrangère





# Passerelle Confluence



- Relier le Ladhof à l'écluse

Accueil / Grand Est / Haut-Rhin / Colmar

**Une nouvelle passerelle de 63 mètres de long et de 35 tonnes, pour les cyclistes et les piétons, installée à Colmar**



La passerelle a été conçue en aluminium, pour la rendre la plus légère possible. Elle pèse tout de même près de 35 tonnes. • © Lison Zimmer / France Télévisions



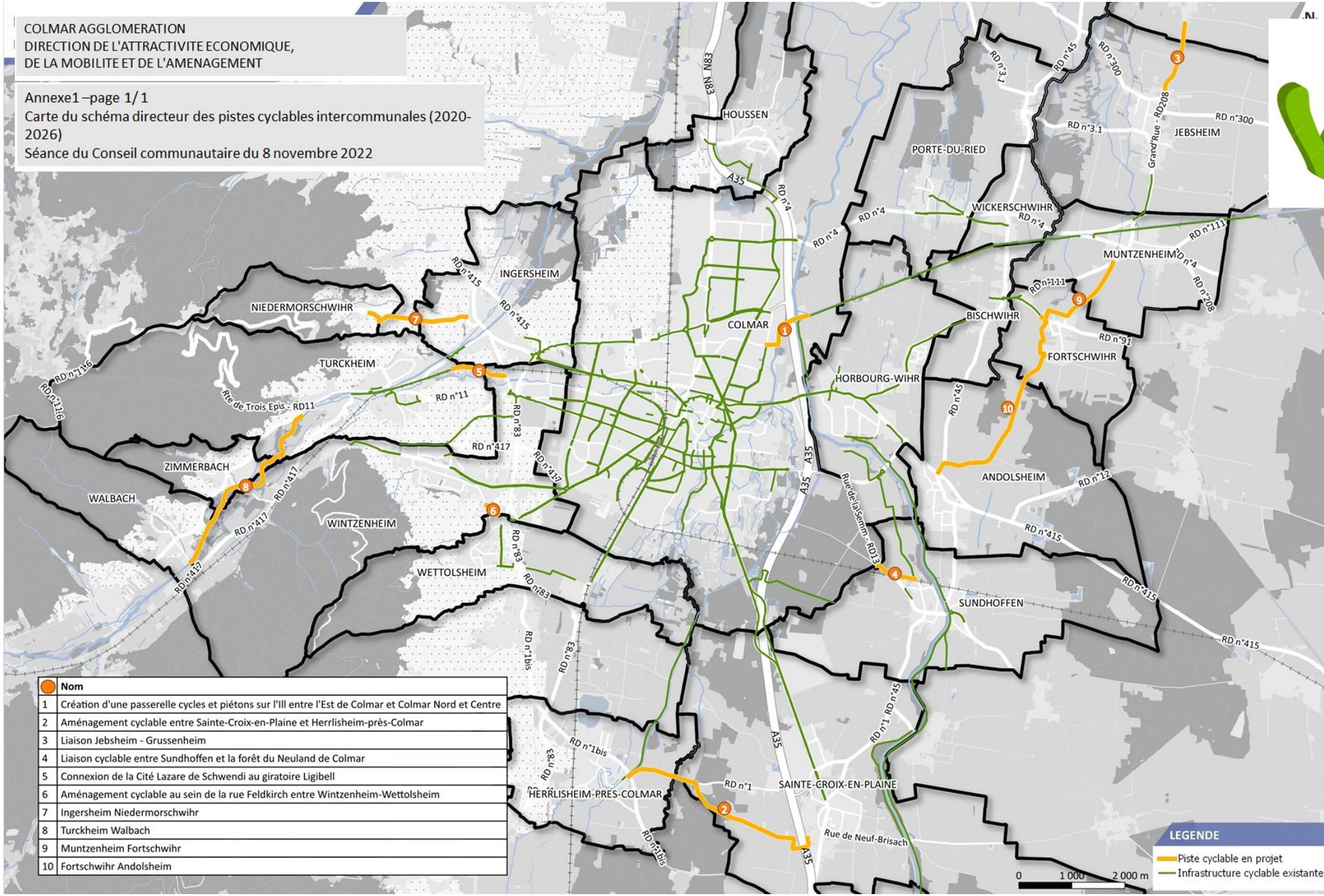
Écrit par [Laura Perrusson](#)  
Publié le 22/07/2025 à 17h38

Grand Est



copier le lien

**Une passerelle de 63 mètres de long destinée aux piétons et aux cyclistes a été installée sur l'Ill, ce mardi 22 juillet à Colmar (Haut-Rhin). Après aménagement de la voirie, elle permettra de relier le quartier du Ladhof au canal de Colmar et aux communes à l'est de la ville.**



 Nom
1 Création d'une passerelle cycles et piétons sur l'ill entre l'Est de Colmar et Colmar Nord et Centre
2 Aménagement cyclable entre Sainte-Croix-en-Plaine et Herrlisheim-près-Colmar
3 Liaison Jepsheim - Grussenheim
4 Liaison cyclable entre Sundhoffen et la forêt du Neuland de Colmar
5 Connexion de la Cité Lazare de Schwendi au giratoire Ligibell
6 Aménagement cyclable au sein de la rue Feldkirch entre Wintzenheim-Wettolsheim
7 Ingersheim Niedermorschwihr
8 Turckheim Walbach
9 Muntzenheim Fortschwihr
10 Fortschwihr Andolsheim

**LEGENDE**

-  Piste cyclable en projet
-  Infrastructure cyclable existante

0 1 000 2 000 m

# Route de Bâle

(RD201 entrée sud de Colmar depuis Saint-Croix-en-plaine)



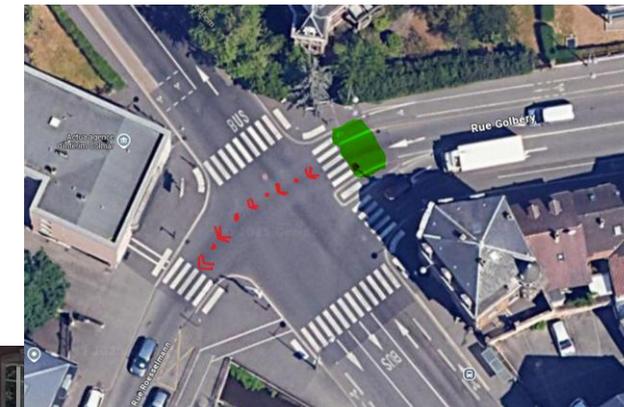
Des travaux sont prévus, ont commencé ?

Signalisation vers Sundhoffen, suppression ilot central, élargissement bande dérasée droite

En attendant le vrai projet de ré-utilisation de la VF à coté



# Vélorue rue des Ancêtres ✓



## Traversée

rue Golbery => rue Roeselmann

# Retour Vélorues

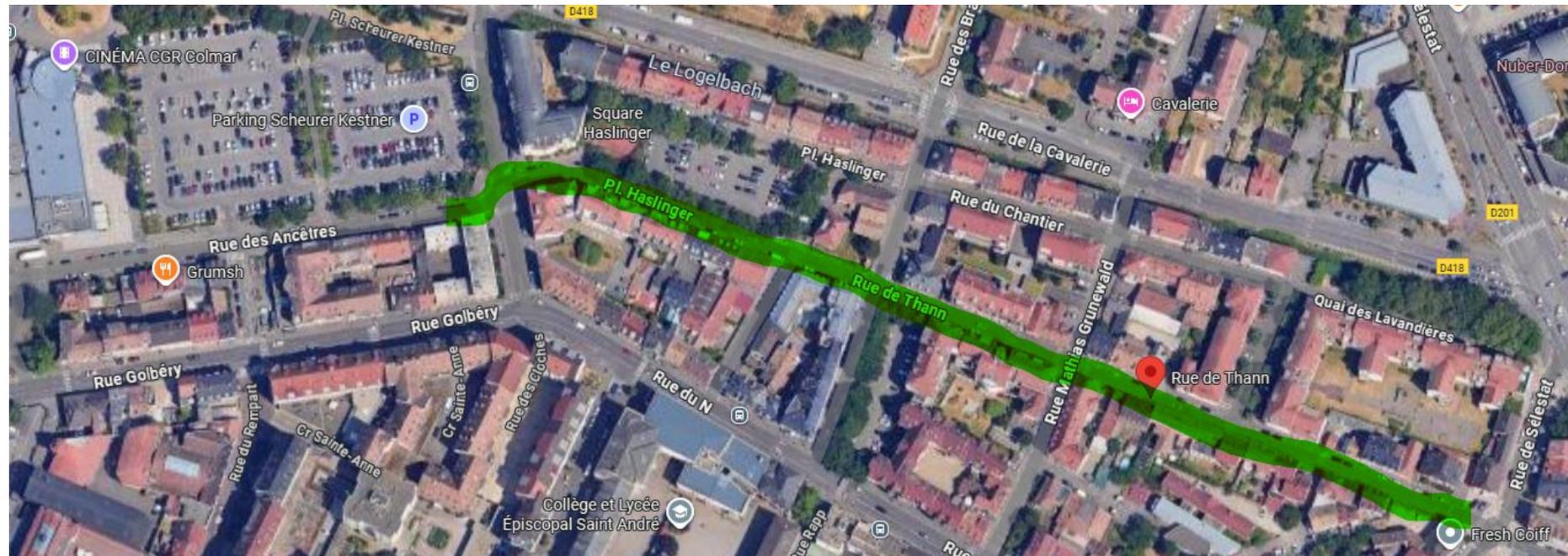


## Propositions d'améliorations « Rue Roesselmann » :

- Signalisation horizontale (chevrons idem Rue des Ancêtres)
- Signalisation verticale (panneaux)
- Réserve cycliste au feu rue Golbery
- ~~Chevrons pour traversée du carrefour~~

## Vélorue « rue des Ancêtres »

à prolonger  
depuis la place du  
saumon,  
rue de Thann,  
Place Hasslinger

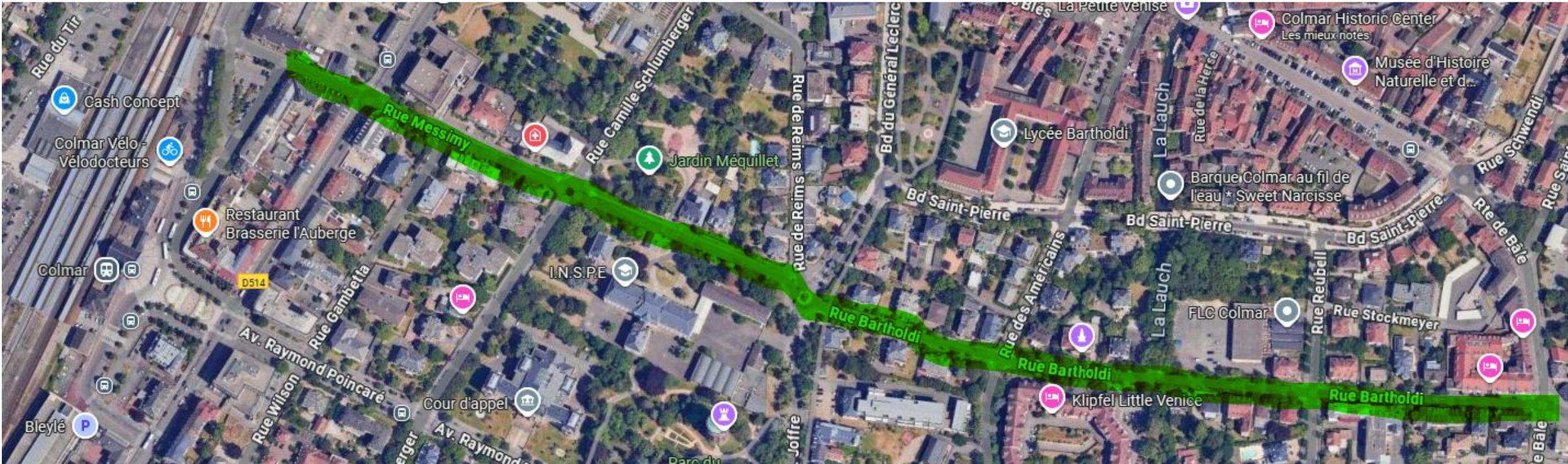




- Roesselmann (6650 v/j)
- Ancêtres (1300v/j)
- Aristide Briand (380 v/j)
- Rue d'Altkirch (11180 v/j)

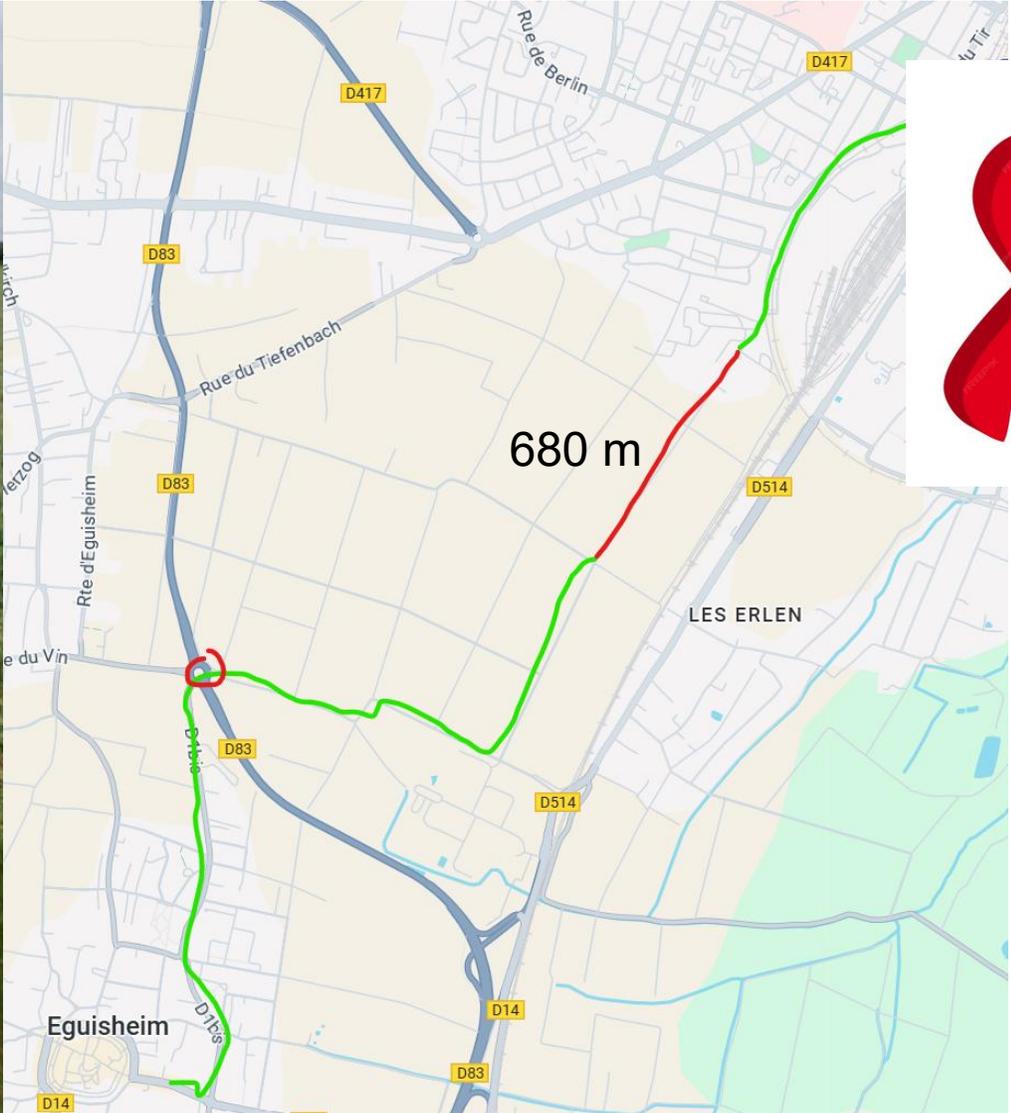
# Prochaines vélorues ?

- Rue Rapp (1790 v/j)
- Rue Messimy
- Rue Bartholdi



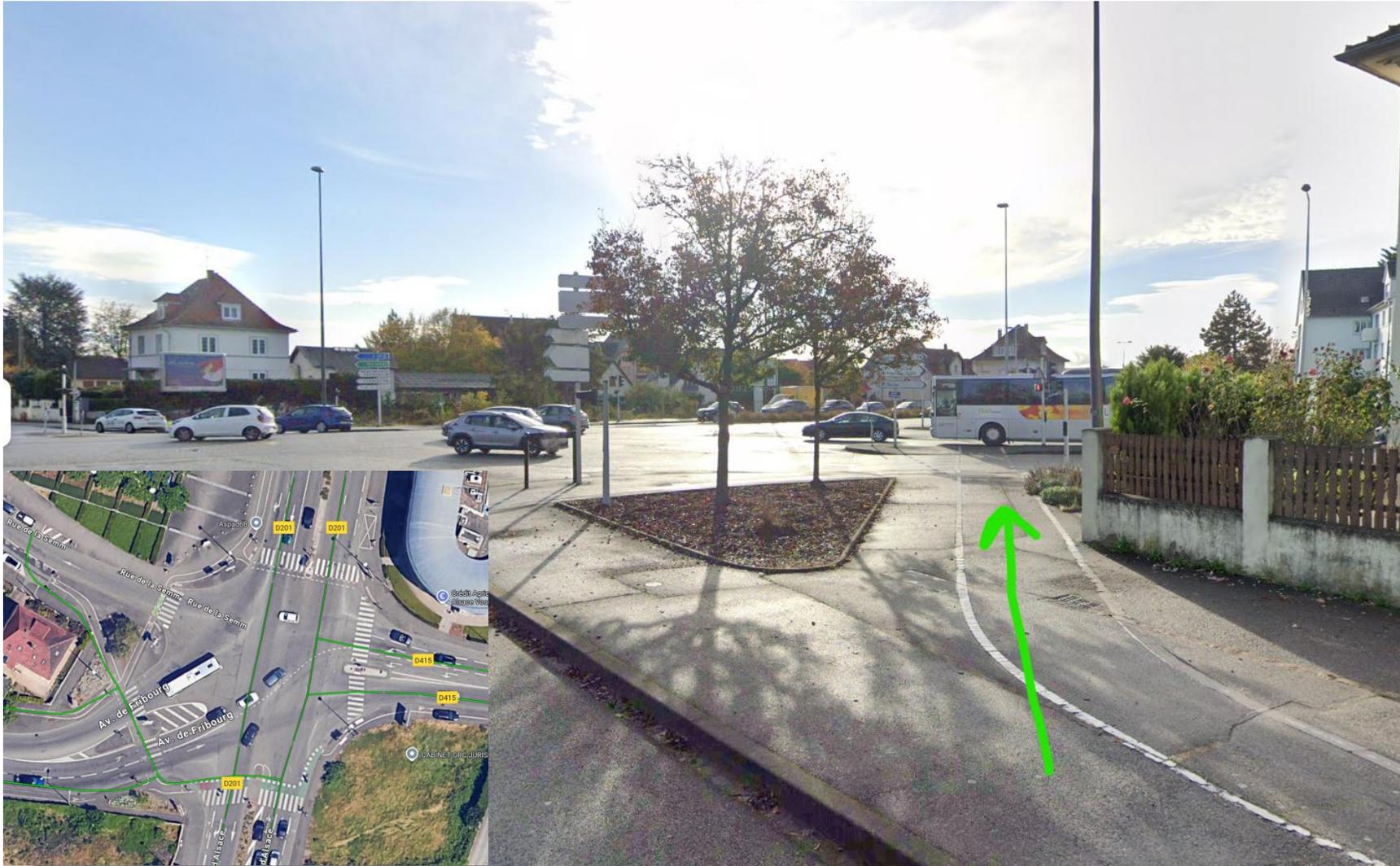
20 septembre 2024  
14 octobre 2025  
Quand ?

# Reprise enrobé rue de Herlisheim



# Dysfonctionnement carrefour CEA

(Martine Pierrat du 29 juillet)



« Je souhaite vous informer d'un dysfonctionnement récurrent au niveau du nouveau carrefour devant la CEA de Colmar. Mon trajet quotidien en tant que piéton ou cycliste montre à chaque fois des difficultés pour la traversée de l'avenue de fribourg (dos à la CEA). Les véhicules ne voient pas le triangle d'alerte piéton/cycliste. Il faut vraiment forcer pour montrer que notre feu piéton/cycliste est vert. Encore aujourd'hui une automobiliste m'a fait des gestes pour montrer sa non-compréhension. Dans l'autre sens cela va mieux puisqu'ils nous voient avancer en face.

# Rue Cavalerie

(Gaétan, adhérent du 11 juin)



« j'aimerais bien que la ville de Colmar se penche sur la rue de la Cavalerie, qui "bénéficie" d'une pauvre bande peinturlurée cyclable (avec stationnement voiture à côté) alors que la largeur démesurée de la rue permettrait de réaliser une véritable piste bidirectionnelle protégée.... »

# Rue du Florimont

(accès gare SNCF depuis Colmar Ouest)



## Proposition 1 :

=> un STOP pour les automobiles

## Proposition 2 :

pourquoi ne pas supprimer un sens de circulation automobiles,

=> pour retirer la bande cyclable du trottoir

=> et créer une voie cyclable double sens en connexion entre la voie du pont de la grande armée

=> et jusqu'à la gare via la Rue du Tir (inférieure)

**Autre idée pour sécuriser les cyclistes ?**



# Retour sur verbalisation route de Sélestat

Merci de me faire parvenir la photo que vous m'aviez montré samedi dernier.  
Eric Straumann - Envoyé de mon iPhone

Le 25 oct. 2024 à 10:51, DESSEIGNE Eloi <contact@cadrescolmar.org> a écrit :

??



Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à notre discussion du samedi 19 octobre concernant l'installation d'un système de vidéo verbalisation sur la route de Sélestat, visant à faire respecter l'espace dédié aux cycles. En effet, les pistes cyclables sont régulièrement utilisées comme stationnement temporaire. Cela force les cyclistes à s'écarter sur la route, les mettant en danger. Un tel système a déjà fait ses preuves route d'Ingersheim, vers le tabac "Le Cobra".

**Comme vous nous l'aviez proposé, pourriez-vous mettre en place le système test, et nous envoyer les statistiques une fois celui-ci installé?**

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour organiser une réunion afin de discuter des détails techniques et logistiques de ce projet.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

DESSEIGNE Eloi - pour le conseil Collégial du CADRes Colmar et Environs



Madame, Monsieur,

Le CADRes Colmar et environs est une association d'intérêt général animée par des bénévoles qui fait la promotion des mobilités actives depuis 1996 sur Colmar et ses Environs.

Au titre du droit d'accès aux documents administratifs, tel que prévu notamment par le Livre III du Code des relations entre le public et l'administration, nous sollicitons auprès de vous la communication des données de verbalisations concernant le stationnement pour les dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024), par quartiers. À notre connaissance, une catégorisation avec les cas suivants est possible :

- stationnement sur trottoir
- stationnement sur passages piétons
- stationnement sur piste ou bande cyclable
- stationnement sur voie réservée Transport en Commun (TC)
- stationnement sur zone de livraison
- stationnement sur place Personne à Mobilité réduite (PMR)
- autre/inconnu

De la même manière, nous sollicitons auprès de vous la communication des données de verbalisations concernant les excès de vitesse pour les dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024), par quartiers.

Nous souhaitons recevoir ces documents sous forme électronique, dans un standard ouvert, aisément réutilisable et exploitable par un système de traitement automatisé, comme le prévoit l'article L300-4 du Code des relations entre le public et l'administration.

Comme l'article L311-2 du code précité le prévoit lorsque le demandeur a mal identifié celui qui est susceptible de répondre à sa requête, je vous prie de bien vouloir transmettre ma demande au service qui détient les documents demandés si tel est le cas.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

CADRes Colmar et environs

# Données de verbalisation

Aménagements à venir ?